

Mairie de GATEY
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du
14 janvier 2019

L'an Deux Mil dix-neuf, le 14 janvier à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de GATEY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Mme LACAILLE Isabelle, Maire.

PRESENTS : Mesdames LACAILLE Isabelle et GONNET Marie-Claude, Messieurs, FORT Alain, LAPLACE Bruno, PONCET Alain, CHANOIS Fabien, SCHMIEDER Marc, GUILLEMOT Jean, LAHAYE Sébastien et MAURON Bernard

ABSENTS :

SECRETAIRE : Mme GONNET Marie-Claude.

I RECENSEMENT

Le recensement de la population aura lieu du jeudi 17 janvier 2019 au samedi 16 février 2019. Le conseil décide de créer un poste d'agent recenseur conformément à l'arrêté du maire du 3 janvier 2019. Le conseil municipal définit le calcul de sa rémunération brute :

- 1,50 € la feuille de logement
- 2,20 € par bulletin individuel
- 50 € par séance de formation
- 150 € d'indemnités de frais de transport

II ONF

Le conseil prend acte de la vente de bois qui aura lieu le 23 janvier 2019 à Saint Sauveur (Haute Saône). Le conseil donne toute latitude au représentant de l'Office National des Forêts pour agir au mieux des intérêts de la commune.

III TRAVAUX

Le conseil décide de confier les travaux de réfection de la route des Terres Neuves à l'entreprise SJE pour un montant de 2120,40 € TTC.

- Croix du Calvaire :

La croix de bois du calvaire étant très endommagée, son remplacement complet est nécessaire. Le conseil accepte le devis de l'entreprise MUTELET d'un montant de 507,12 € TTC.

IV RENTREE SCOLAIRE 2019

Les effectifs étant fortement en baisse, l'académie envisage la fermeture d'une classe sur le R.P.I. Les prévisions d'effectifs sont de 99 élèves contre 144 en 2018 et 124 en 2017.

V TRESORERIE

La trésorerie de Chaussin a fermé ses portes le 31 décembre 2018. Désormais, à partir du 1^{er} janvier 2019, la commune de Gatey dépendra de la trésorerie du Val d'Amour à Mont Sous Vaudrey.

Séance levée à 21h30

GATEY, le 10 décembre 2018

